



## Élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration du CMN

### **Dernière ligne droite : Plus que 48 heures pour voter !**

Le matériel de vote pour les élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration a été envoyé dans l'ensemble des monuments et services le 5 février dernier. **La date limite du scrutin a été fixée au 1er mars** (le cachet de la poste faisant foi) et le dépouillement aura lieu le lundi 4 mars. Il ne reste donc plus que 48 heures pour vous voter !

**Pour que la voix des personnels porte, pour qu'elle soit entendue et pour que leurs représentants aient la légitimité la plus forte, il est primordial que la participation à ce scrutin soit massive !**

**Alors, si ce n'est pas déjà fait, votez et faites voter  
Avant le 1er mars !**

**Important : Pour que votre vote soit valide, il doit être envoyé par courrier simple et non affranchi (utiliser l'enveloppe « T » prévu à cette effet). Ne pas envoyer par courrier interne.**

Si des problèmes de diffusion du matériel de vote apparaissent, n'hésitez pas à nous contacter.

## **Votez et faites voter CGT !**